



C'est l'air qui entoure les fils des lignes qui les isole. Chaque type de ligne nécessite un corridor dégagé plus ou moins large que l'on appelle emprise. Plus la tension de la ligne est élevée, plus l'emprise doit être large.

Une activité essentielle

Si un arbre ou un autre objet s'approche trop près d'une ligne de transport, **même sans y toucher**, un arc électrique peut se produire. Un arc électrique peut :

- tuer ou causer de graves blessures;
- déclencher un incendie;
- causer une panne d'électricité.

C'est une question de sécurité des personnes et de continuité du service d'électricité.

Le bon mode d'intervention, au bon endroit et au bon moment

Ce sont des experts d'Hydro-Québec qui évaluent la nature des travaux de maîtrise de la végétation à réaliser dans les emprises et les activités qui peuvent y être pratiquées sans risque.

Le choix est basé sur :

- l'évaluation de la végétation sur place;
- les lois et règlements;
- les engagements et ententes pris par l'entreprise envers les propriétaires ou les organismes du milieu;
- les caractéristiques physiques du site (relief, accessibilité, etc.);
- les coûts associés à chacun des modes d'intervention.

Pour en savoir plus, consultez le site Internet d'Hydro-Québec

www.hydroquebec.com/vegetation

ou appelez sur la ligne Info-projets au 1 877 653-1139.